



Protection De la vie privée



comprendre notre programme

NOUS SOMMES DÉTERMINÉS À PROTÉGER VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Lorsque vous recevez des services à n'importe quel emplacement de Trellis, votre équipe de soins a besoin de vos renseignements personnels sur la santé qui comprennent votre nom, votre date de naissance, votre adresse, vos antécédents et dossiers médicaux. Ces renseignements nous permettent de vous prodiguer les meilleurs soins possible. Nous comprenons à quel point il est important de traiter vos renseignements personnels sur la santé avec respect et sensibilité.

Nous travaillons en équipe (au sein même de Trellis et avec les fournisseurs de services de la communauté). Au besoin, les renseignements personnels sur la santé sont communiqués aux membres de l'équipe ainsi qu'à votre médecin de famille et à d'autres fournisseurs de services de la communauté (le cercle de soins). Vous pouvez demander que vos renseignements ne soient pas divulgués.

Notre programme de protection des renseignements personnels a pour objectif de réglementer la manière dont nous recueillons, utilisons, divulguons, conservons et protégeons vos renseignements personnels sur la santé. Nous croyons qu'il est important que vous soyez au courant de ce processus. Tous les renseignements peuvent être recueillis et divulgués *uniquement* si le

Si vous avez des question, n'hésitez pas à appeler notre agent de protection de la vie privée par téléphone au 519-821-2060, poste 230, ou par courriel à privacy@trellis.on.ca

client nous a donné son consentement ou dans des circonstances très spéciales. La politique et les procédures de Trellis ont été élaborées conformément aux principes du Code type sur la protection des renseignements personnels de la CSA et à la *Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé*. Trellis appliquera les principes du Code à tous les renseignements qu'il recueille, utilise et divulgue tels qu'ils s'appliquent au personnel, aux bénévoles et aux étudiants.

RAISONS POUR LESQUELLES NOUS RECUEILLONS VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS SUR LA SANTÉ (RPS)

Vos renseignements personnels sur la santé sous forme orale, écrite et électronique sont recueillis, utilisés, divulgués et conservés à des fins précises : pour vous offrir des services, à vous et à votre famille, pour assurer l'administration des services de soins de santé; pour effectuer de la recherche et mener des analyses statistiques, pour répondre aux exigences légales et réglementaires pertinentes et assurer la formation.

COMMENT NOUS UTILISONS VOS RPS

- Pour trouver rapidement votre dossier chaque fois que vous avez recours à nos services.
- Pour vous offrir des services efficaces et le traitement le plus approprié. Il se peut que nous soyons tenus de divulguer vos renseignements personnels à d'autres fournisseurs de soins de santé participant à vos soins.
- Pour répondre aux exigences légales et réglementaires. Par exemple, nous recueillons votre numéro de carte Santé puisqu'il est exigé

NOS VALEURS SONT ILLUSTRÉES DANS TOUT CE QUE NOUS FAISONS :

L'amélioration est essentielle • La simplicité avant tout • Tout le monde est important • Les partenariats fonctionnent • La responsabilisation est essentielle • Notre objectif est d'aider les gens à se prendre en mains



Protection De la vie privée



comprendre notre programme - suite

pour le traitement et le paiement de vos services de soins de santé.

- Pour appuyer les projets de recherche approuvés par un comité d'éthique sur la recherche.
- Pour améliorer la qualité et l'efficacité. Par exemple, vos renseignements personnels sur la santé pourraient être utilisés à l'appui des activités de formation de l'organisme.

VOS DROITS RELATIVEMENT À VOS RPS

Vous consentez à la manière dont vos renseignements personnels sur la santé sont recueillis, utilisés et divulgués. Support for children who are medically fragile / technology dependent (MFTD)

- D'avoir accès à l'information.
- De corriger les erreurs dans vos dossiers.
- De retirer votre consentement à n'importe quel moment sauf dans les situations où la loi exige la divulgation de renseignements.

QUAND NOUS DIVULGUONS VOS RPS

- Il peut arriver que nous divulguions vos renseignements personnels sur la santé à des tierces parties.
- Il pourrait s'avérer nécessaire de divulguer vos renseignements personnels sur la santé à une personne que vous avez désignée pour agir en votre nom. Par exemple, votre mandataire spécial.
- Il pourrait s'agir d'une autorité publique, là où la loi l'exige, par exemple, le médecin hygiéniste, les Services à l'enfance et à la famille ou la

Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents au travail.

- Un organisme de réglementation si les règlements ou les lois sur la santé exigent des renseignements personnels sur la santé. Par exemple, nous sommes tenus de fournir des renseignements personnels sur la santé pour la facturation, la production de rapports statistiques et la gestion des soins de santé.
- Tous les membres du personnel de Trellis doivent signer un Engagement de confidentialité qui demeure en vigueur même lorsqu'ils ne travaillent plus pour nous; des vérifications périodiques sont effectuées pour surveiller tout accès inapproprié.
- Toute tierce partie à condition que vous ayez consenti à la divulgation (p. ex. votre compagnie d'assurance).
- Tous les documents imprimés contenant vos RPS sont consignés dans un registre électronique afin de déterminer tous les renseignements sur la provenance de la demande d'accès (qui, quoi et où).

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à appeler notre agent de protection de la vie privée par téléphone au 519-821-2060, poste 230, ou par courriel à privacy@trellis.on.ca

NOS VALEURS SONT ILLUSTRÉES DANS TOUT CE QUE NOUS FAISONS :

L'amélioration est essentielle • La simplicité avant tout • Tout le monde est important • Les partenariats fonctionnent • La responsabilisation est essentielle • Notre objectif est d'aider les gens à se prendre en mains